

La morale d'hier : que penser de son discrédit actuel ?

Maurice Agulhon

Citer ce document / Cite this document :

Agulhon Maurice. La morale d'hier : que penser de son discrédit actuel ?. In: Raison présente, n°127, 3e trimestre 1998. La morale.... pp. 13-23;

doi : <https://doi.org/10.3406/raipr.1998.3486>

https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1998_num_127_1_3486

Fichier pdf généré le 16/03/2019

*LA MORALE D'HIER ET SON
DISCRÉDIT ACTUEL*

Maurice Agulhon

L'origine de cet exposé se trouve dans un travail d'histoire, puisque c'est la recherche historique qui est mon métier véritable, et non pas la philosophie, ni la pédagogie, ni moins encore la prédication...

J'avais été prié en 1992 de contribuer à un colloque franco-allemand d'histoire intellectuelle dont l'objet était « les Morales du XIX^e siècle ». Faute d'avoir des choses nouvelles à dire sur les moralistes de cette époque, j'avais proposé d'analyser les raisons historiques pour lesquelles le moralisme du XIX^e siècle ne s'était pas transmis à notre temps, ou ne lui était parvenu qu'en lambeaux.

Ce travail d'histoire, dépourvu de tout jugement de valeur sur la mutation étudiée, ne sera pas reproduit ici, et cela pour deux raisons. La première est qu'il a déjà été imprimé ailleurs, les curieux pourront s'y reporter ¹ : la deuxième est que l'Union rationaliste n'est pas une société d'historiens mais une association de spécialistes venus de toutes les professions et réunis pour une réflexion philosophique, civique et militante. Les jugements de valeur que je porte comme citoyen sur le destin du moralisme d'hier seront donc ici mon objet principal, alors qu'à Berlin ils n'étaient qu'implicites ².

Je ne veux pas proposer une restauration de la morale de la Comtesse de Ségur ni même de celle de Jules Ferry dans son intégralité. Ma thèse sera seulement qu'on est allé trop loin dans le rejet des valeurs d'hier, et que la majorité

des responsables politiques et des citoyens de gauche en particulier se sont fourvoyés en substituant une éthique toute libertaire à l'éthique républicaine qui était traditionnellement la leur.

L'enseignement moral d'hier, tel qu'il était donné, par exemple, dans l'école primaire laïque, associait étroitement la morale élémentaire et quotidienne (aimer ses parents, obéir au maître d'école, ne pas mentir, ne pas voler, ne pas se battre, etc.) à une morale plus globale; celle-ci était civique (républicaine), elle était patriotique, enfin elle était plutôt traditionnelle et austère en matière sexuelle, pas très différente en cela de la morale professée par les religions. Or depuis cette époque, disons depuis Jules Ferry, toute la progression de la pensée politique de gauche et d'extrême-gauche a tendu à porter des coups à cette globalité. La religion (catholique) a été ébranlée, la République aussi a été ébranlée — au moins en tant que « bourgeoise » et liée à l'ordre capitaliste — le Nationalisme, le patriotisme guerrier, à la limite parfois l'idée de Nation elle-même, l'ont été, bref, on a contesté tout le système de ces valeurs sociales, jugées oppressives et nuisibles. Mais du fait que, dans l'éducation publique, la morale élémentaire de l'enfant sage leur était associée, celle-ci s'est elle-même trouvée compromise comme si elle était solidaire de ces piliers généraux. Quoiqu'il en soit de ce schéma explicatif, on en est venu de nos jours à ce que tout moralisme soit réputé oppressif et rétrograde, à ce que le mot même de « Morale » soit à peu près impossible à prononcer; à ce que, dans le secteur gauche de l'opinion notamment, un immoralisme global à coloration libertaire soit aujourd'hui hégémonique. L'intelligentsia de Gauche ne parle plus des criminels et des délinquants que pour leur trouver des excuses, et de la police que pour l'insulter.

Contrairement à ce qu'on penserait, ce n'est pas à ce point que je vais m'indigner! Il est permis d'être libertaire, et de bons esprits l'ont été! Le fait choquant réside d'abord dans l'inconscience de cette évolution. Bien des journalistes, bien des militants, bien des citoyens pensent en libertaires tout en se disant et en se croyant socialistes et républicains, et c'est ce mélange d'ignorance et de confusion qui peut légitimement faire problème dans une société comme la nôtre [l'UR] vouée à la réflexion critique.

Faut-il accepter comme inévitables (comme « faits de

société ») toutes les évolutions spontanées qui tendent à l'anomie — en espérant peut-être qu'il en sortira, au terme, le big bang d'une révolution de justice — ou bien faut-il rétablir la reconnaissance et le respect de quelques valeurs élémentaires de vie collective? En d'autres termes, la politique de Gauche (la politique réputée juste) doit-elle être libertaire, ou bien être républicaine? Si l'on opte pour le maintien ou, pour mieux dire, la restauration d'une éthique républicaine, il restera à se demander quelles valeurs seront à conserver, et comment s'y prendre pour les inculquer.

Mon intervention n'a pas pour objet d'aller jusqu'au bout de ce programme de réflexion, mais seulement de poser un préalable plus modeste : le repérage de quelques sophismes sur lesquels s'appuie cet immoralisme mondain naïf qui est en train de devenir hégémonique sous nos yeux.

Nous distinguerons trois choses :

- 1) des références historiques banales, mais utilisées à tort;
- 2) des fautes de raisonnement;
- 3) enfin trois objections plus sérieuses qui permettront au moins d'énoncer des problèmes sociaux de fond.

Références historiques abusivement utilisées.

De l'Ordre Moral à Vichy

La première concerne l'Ordre Moral, qui fut le programme et le symbole officieux de trois années de République conservatrice, de Mai 1873 à Février 1876, après que le Maréchal de Mac-Mahon eut été porté à l'Élysée par une Assemblée Nationale à majorité monarchiste, et avant que les élections générales de 1876 ne rendent le pouvoir à une Chambre républicaine. Ces trois années de gouvernement autoritaire et clérical, préparant une Restauration qui finalement ne put avoir lieu, ont laissé dans notre tradition académique et républicaine un mauvais souvenir, et ce souvenir de Réaction passéiste compromet le mot de « moral », accolé d'ailleurs au nom « d'Ordre », déjà en lui-même suspect. Pas une menace ou velléité de répression ou de réprobation des tendances courantes qui ne soit aujourd'hui accueillie aux cris de « Halte à l'Ordre Moral! ». Le spectre de l'Ordre Moral sert usuellement à discréditer tout essai de moralisation, et le titre même de notre Colloque n'a pas échappé à cette dérive

un peu démagogique. Or quiconque sait le français ne peut ignorer que « moral » n'est pas toujours le contraire d'« immoral », mais se trouve souvent le contraire de « matériel ». Tel était bien le cas en 1873. Mac-Mahon, le duc de Broglie et leurs ministres ne se sont pas souciés de fermer les bordels et les tripots, ils ont révoqué des maires républicains et tracassé les enterrements civils. Ayant l'Ordre « matériel » dans la rue, ils le voulaient aussi « moral » dans les opinions et doctrines. Quant aux moralistes, moralisants et moralisateurs aussi avérés que les Jules Ferry ou les Victor Hugo, quiconque sait un peu d'histoire se souvient qu'ils étaient des adversaires résolus de l'« Ordre Moral ». Autant dire que la référence à cette formule et à ce souvenir pour dénoncer le moindre projet moralisateur est un véritable détournement de mémoire et un abus de polémique.

La deuxième erreur, toute semblable, concerne un autre Maréchal, celui de Vichy. Contre le siècle réputé vicieux, et la République réputée corrompue, Pétain a clairement prôné un redressement moral. Il a donné, de plus, pour devise à l'État français « Travail-Famille-Patrie ». Il n'en faut pas plus aujourd'hui pour que fonctionne le raisonnement suivant : Vichy ayant été moralisateur, tout moralisme est réputé vichyssois ou sur la pente du Vichysme, donc — cela va sans dire — détestable.

Là encore, l'histoire sérieuse en juge autrement. Le premier tort de la contre-révolution vichyssoise a été la soustraction de la devise républicaine Liberté, Égalité, Fraternité ; son deuxième tort a été l'hypocrisie consistant à ne pas oser la remplacer par une devise de sens contraire mais de niveau conceptuel correspondant (telle que Autorité au lieu de Liberté, Hiérarchie au lieu d'Égalité, etc.), et le troisième de mettre, à la place des vœux politico-juridiques réels mais inavoués du régime, un trio de banalités sympathiques et élastiques que la République respectait sans le claironner. Car il n'est pas réactionnaire, en soi, de dire que l'on respecte la valeur Travail ; c'est réactionnaire si « Travail » veut dire « Au travail ! plus de grèves, plus de congés payés ! », mais c'est révolutionnaire si « Travail » veut dire « honneur au Travail, seul producteur des richesses, et honte à l'oisif, qui jouit du fruit du travail d'autrui ». On pourrait équivoquer de même sur « Famille » et sur « Patrie »... mais passons ! nous en avons assez dit pour montrer que la polémique anti-moraliste usuelle, quand

elle veut compromettre « moral » avec un Maréchal quelconque, n'est pas de bon aloi.

Fautes de raisonnement

Je mettrai sous cette rubrique trois inconséquences logiques.

1) La première consiste dans l'usage arbitraire que fait le gauchisme de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Un délinquant présumé est-il « passé à tabac » dans un local de police? On nous rappelle l'article 9, qui condamne sévèrement, sur un individu présumé innocent mais que l'on a jugé nécessaire d'arrêter, « toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne ». Mais ce délinquant a-t-il arraché de vive force le sac à main d'une vieille dame? L'on omet de nous rappeler l'article 2, qui met la « propriété » et la « sûreté » au nombre des droits imprescriptibles.

Le fait que le prestige du vénérable document soit ainsi couramment utilisé pour tenter de protéger les délinquants arrêtés contre les policiers « à bavures » et ne le soit jamais pour protéger les passants vulnérables contre leurs agresseurs est injustifiable du point de vue logique. Et cet illogisme joue en faveur des délinquants et au détriment des gens ordinaires, leurs victimes.

2) La deuxième inconséquence concerne l'usage des lois et du respect des lois. La pire absurdité intime du citoyen de gauche contemporain est qu'il est à la fois interventionniste et libertaire. Interventionniste : dès qu'une chose ne va pas, qu'un abus est commis, une injustice avérée, il s'empresse d'exiger de l'État une loi, un règlement, un interdit. Libertaire cependant : s'agit-il d'apprendre à l'enfant, futur citoyen, que la loi (et les lois) est faite (sont faites) pour être respecté(es), alors il tremble à l'idée d'inculquer un principe aussi répressif et « moral » qu'obéir aux lois! Or comment le citoyen (interventionniste) qui attend le Bien d'une série de bonnes lois pourra-t-il être satisfait si ces lois ne sont pas appliquées? Et comment ces lois seraient-elles appliquées si (comme libertaire) il a rechigné à faire inculquer aux enfants qu'une loi est par définition une contrainte légitime?

3) La troisième inconséquence consiste dans la haine conjointe que le gauchisme ordinaire voue aux moralistes et

aux policiers. Car ce sont bien les mêmes contemporains juvéniles qui font profession de détester « l'ordre moral » (au sens abusif dénoncé plus haut) et de détester « les flics ». Et il est bien vrai que la police et la conscience morale ont quelque chose de commun : elles condamnent le mal et s'efforcent de l'empêcher. Mais c'est bien parce que la Morale et la police sont comparables qu'elles sont alternatives. Toutes les méthodes pour empêcher les crimes peuvent en effet se ramener à deux : la police, empêchement objectif (le crime est empêché, lors de sa perpétration, ou bien il n'est pas commis, par peur de la prison), la morale, empêchement subjectif (le crime n'est pas envisagé parce que la conscience du sujet lui a dit que c'était mal). Au point qu'à la limite on pourrait envisager une société *sans* flics, si tous les sujets étaient moralisés ou, à l'inverse, une société sans moralistes, s'il y avait un policier à la porte de chaque épicerie ou derrière chaque buisson. Mais imagine-t-on une société sans flics ni moralistes? Ce serait le règne de la loi de la jungle, puisque les plus forts ne trouveraient à leurs impulsions aucune sorte d'empêchement.

L'anti-moralisme, entendons le refus d'enseigner aux enfants une morale sociale élémentaire, est donc dans la pénible alternative ou de laisser la société devenir une jungle, ou de laisser aux seuls policiers la charge d'apprendre aux gens l'existence du Mal une fois qu'ils sont devenus délinquants.

Si ces trois abus de raisonnement, sophismes ou inconséquences étaient corrigés, une grande partie des problèmes sociaux présents serait résolue, puisqu'il y aurait un certain consensus des citoyens pour entamer la recherche difficile de solutions pratiques (économiques, techniques, pédagogiques); alors qu'une partie non négligeable du public d'aujourd'hui, opposant son anti-moralisme de principe à toute proposition correctrice, opte en fait pour le maintien du triste état présent des choses.

Les sophismes écartés, le moment serait venu, et pour nous il est maintenant venu, de passer aux problèmes sérieux, quoique toujours théoriques.

Trois problèmes sociaux de fond

1) Être libertaire ne consiste pas seulement à préférer les délinquants aux « flics ». C'est aussi jouir des conquêtes de la libération sexuelle que la perte d'influence des religions, et sans doute quelques autres facteurs, ont suscitée depuis plusieurs décennies.

Il ne paraît pas douteux que, si beaucoup de nos contemporains redoutent un rétablissement de « la morale », c'est parce qu'ils pensent que ce rétablissement comporterait une restriction de la permissivité sexuelle, et qu'ils tiennent à conserver celle-ci. Cette crainte n'est pas entièrement illusoire d'ailleurs parce qu'il est avéré que, dans les courants d'opinion de droite et d'extrême droite qui appellent à un retour à la Morale (laquelle, dans leur esprit, est la morale chrétienne traditionnelle), bien des gens vitupèrent à la fois, pêle-mêle, les cambriolages, les agressions au coin des rues, la sexualité des adolescents ou l'amour homosexuel avoué. Un régime de type vichyssois revenu au pouvoir ne manquerait pas de dénoncer en bloc tout cela, et bien d'autres choses. La question est de savoir ce que nous pouvons penser, en rationalistes que nous sommes, de pareils rapprochements. On risquera ici quelques propositions sommaires, qu'il faudrait pouvoir prolonger. Notre argumentation consiste, pour l'essentiel, à refuser cet amalgame.

Peut-être est-il temps de le dire, la seule morale dont l'État républicain ait à se soucier, et dont il ait à favoriser l'inculcation par l'école, est une morale sociale. Celle sans laquelle les rapports quotidiens au sein de la société ne seraient pas réglés mais livrés à l'arbitraire du plus fort ou du plus habile. Le type même de la faute que doit sanctionner la morale sociale est le vol, parce que, si le vol se généralisait, tous les rapports humains (et pas seulement commerciaux) seraient invivables. Une société ne peut pas exister si le vol n'est pas empêché (soit par la police soit par la voix de l'instituteur, voir plus haut). Bien entendu on peut en dire autant et à plus forte raison encore sur la violence et sur le meurtre.

Mais le développement massif de la sexualité préconjugale de la jeunesse, par exemple, n'a pas fait s'effondrer la société. La société survit à cette considérable métamorphose des mœurs et des mentalités. Non que ces nouveaux comportements soient sans incidences psychologiques, sociales, économiques même peut-être, mais enfin le système social

ne croule pas sous le choc de la permissivité sexuelle comme il croule sous le choc du banditisme et du vandalisme dans les banlieues les plus malades.

La sexualité ne serait donc pas de l'ordre du social? Distinguons.

Elle l'est, évidemment, en certaines rubriques. Il est clair que la loi (et la morale sociale inculquée) doivent réprimer le viol et tous les abus qu'on peut lui rattacher (« harcèlement », pédophilie, ...) parce que le viol relève en vérité, comme le vol ou le meurtre, de la rubrique Sécurité des personnes, rubrique éminemment sociale. Mais pour le reste, pour toutes les relations sexuelles, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles interviennent entre adultes consentants, est-ce du ressort du social, c'est-à-dire de la morale d'État?

Il ne nous le semble pas. Le bien et le mal en matière de vie sexuelle dépendent étroitement de l'idée que l'on se fait du corps, de l'amour, de la personne, c'est-à-dire de la philosophie la plus profonde de l'existence. C'est-à-dire des religions (ou de leur absence raisonnée). Or l'État laïque ne saurait avoir une doctrine en ces matières; surtout quand cet État moderne (le nôtre) voit coexister sur son sol quatre ou cinq religions, qui comportent chacune leur version souple et leur version intransigeante. Il nous semble que le principe de notre refus d'amalgame a été posé par la Déclaration de 1789, en son article 5 cette fois, qui stipule que « la Loi ne peut interdire que les actions nuisibles à la société ». Sous-entendu (nous semble-t-il) : qu'elle ne peut pas prononcer d'interdit fondé sur des raisons métaphysiques (métasociales).

C'est ainsi, me semble-t-il, que devrait être sauvé le libéralisme sexuel d'aujourd'hui, même après que serait survenu un ferme rappel au respect de la morale élémentaire des relations sociales.

2) La répression du vol se heurte cependant à une autre série d'objections, tenant cette fois à l'exigence légitime de justice sociale, ou tout simplement de pitié, qui est entrée heureusement dans l'opinion la plus répandue.

Le vol conséquence de la crise et de la misère, le vol pour nourrir ses enfants, le vol comme approximation sauvage de lutte des classes, ce vol toujours réprimé chez les pauvres et toléré chez les puissants — « comment avoir le cœur d'emprisonner un voleur de mobylette quand des voleurs de millions d'argent public circulent en liberté? » —,

qui n'a entendu cette argumentation, dont l'omniprésence freine l'action de l'État, paralyse celle des éducateurs, et encourage l'anarchie à s'étendre par la certitude qu'elle trouvera des complaisants? Ce n'est pas, croyons-nous, faire preuve de dureté de cœur que de rappeler, à l'inverse, que les rapports entre le vol et les situations de classe sont bien plus complexes que ne l'indiquent les formules évoquées à l'instant. Rarissimes sont les voleurs « Robin des bois », qui prennent aux riches pour donner aux pauvres. Rarissimes les voleurs « Jean Valjean », qui s'emparent d'un pain pour nourrir leur famille. Plus rares encore les voleurs qui sortent de leur ghetto prolétarien ou sous-prolétarien pour aller casser des vitrines de quartiers riches. La vérité sociale massive, c'est que le vol s'exerce sur place, que la plupart des volés sont des gens des quartiers pauvres, ou en tous cas des gens pas assez riches pour avoir pu s'offrir la sécurité de leurs biens. Car la véritable richesse a ceci d'exorbitant qu'elle permet de se procurer, en plus, les moyens de se protéger (logement dans des quartiers sûrs, maisons bien équipées et bien gardées, circulation en auto et point en métro, etc.)

L'hostilité spontanée des pauvres et l'hostilité apprise des intellectuels de gauche sont des sentiments très compréhensibles, et qui nourrissent (ou qui devraient nourrir) un radicalisme politique légitime. Mais ils se fourvoieraient s'ils incitaient à laisser s'étendre, par un laxisme nourri d'indulgence, la pandémie du vol. Car le vol n'a pas moins de trois inconvénients :

a) en lui-même il constitue une injustice pour les volés, qui sont plus nombreux que les voleurs et au moins aussi dignes de pitié qu'eux;

b) en se répandant encore il peut rendre irrésistible les tendances à l'autodéfense, déjà inquiétantes (usage de pièges à explosifs, arme à feu à portée de la main du commerçant, etc.);

c) enfin, on l'a déjà constaté, il incite les témoins et les victimes de la pandémie à voter pour porter au pouvoir un gouvernement qui prétendrait ramener l'Ordre avec plus de vigueur que de scrupules juridiques.

Il est urgent que la Gauche le ramène (l'Ordre) de façon républicaine.

3) Et la richesse, pourtant?

Je suis de ceux qui ne l'aiment pas, ni les riches, ni le

monde qu'ils ont fabriqué pour leur jouissance et qui plane au dessus du nôtre. Mais on ne détruira pas la richesse à coups de cambriolages! D'abord, je l'ai dit, les classes pauvres et moyennes sont plus aisées à piller que les classes riches. Et puis la vraie richesse a des supports si abstraits (possession d'actions, etc.) qu'elle n'est pas accessible même au plus habile des pilleurs de coffres; les bijoux, les louis ou les tableaux de maîtres ne constituent jamais qu'une petite part du capital total.

Mais poursuivons un instant sur ce point. Admettons par hypothèse que notre éthique doive inclure l'abolition des grandes fortunes. Comment y parvenir? Par la violence, par une sorte de jacquerie moderne qui sortira (certains s'y attendent) de l'explosion prochaine de notre société anomique? Ou par le réformisme républicain et social-démocrate? La deuxième solution serait plus conforme à nos principes, mais elle ne laisserait à nos visées antiploutocratiques que les voies difficiles des nationalisations légales ou des redistributions fiscales. Ces voies, aléatoires mais du moins pacifiques, sont toutes politiques. C'est dire qu'elles ont besoin de l'action de puissants partis démocratiques, riches en militants honnêtes, intelligents et dévoués. Où les trouverons-nous, ces combattants de la justice sociale? Au sein d'une jeunesse démoralisée, ou bien dans celui d'une jeunesse à nouveau « élevée »? La réponse nous paraît évidente.

Telles sont les lignes — je ne dirais même pas d'action, mais de réflexion préalable — que vous avez accepté que je soumette au débat de notre association. Certains les trouveront « réactionnaires », j'en repousse l'accusation. A moins qu'on ne convienne d'appeler « réactionnaire » tout automobiliste au moment où il va enclencher la marche arrière de sa voiture, pour faire quelques mètres ou quelques décimètres de recul! Nos merveilleuses machines sont pourvues d'une marche arrière pour le cas où, les ayant engagées dans une voie sans issue, nous avons besoin de les dégager pour les relancer dans la bonne direction. Je ne propose rien d'autre que cela. La Gauche s'est naguère fourvoyée dans la voie de l'anarchisme étayé d'un sociologisme naïf (tout « fait de société » est jugé irréversible). Cette voie ayant, d'évidence, plus d'inconvénients que d'avantages, on peut se demander sérieusement si le moment n'est pas venu de changer.

Notes

1. « D'où vient le discrédit dans lequel sont tombées les morales du XIX^e siècle? », in Peter Brockmeier et Stéphane Michaud (hg.), *Sitten und Sittlichkeiten 19. Jahrhundert. Les morales du XIX^e siècle*, Stuttgart, M. und P. Verlag, 1993, p. 1-12. Réimprimé dans M. Agulhon, *Histoire vagabonde III*, Gallimard, 1996.

2. Une première explicitation de ces propos de « citoyen », autrement dit une première version du présent texte, a été présentée sous forme de communication au Colloque « Quelles valeurs pour l'école » tenu à l'IUFM de Lyon en avril 1997 (et publié en avril 1998 dans la revue *Confluences*, éditée par cet établissement).